

Témoign ou
personne
s'estimant
victime ou lésée

En cas de conflit, litige, comportement
indésirable ou harcèlement

FAVORISE LE DIALOGUE

Licencié faisant
l'objet du litige

Contacte et expose les faits

Enseignant ou
président de
club

Demande la version des faits

Assure la médiation entre les deux parties, si
pas d'accord : contacte le président de Ligue et
échange les informations.

Contacte directement et expose
les faits.

Président de la
Ligue

*(Assure la médiation
entre les deux parties)*

Demande la version des faits

Saisit pour avis

Commission Santé

*(Réfèrent psychologue est
recommandé)*

Transmet le dossier

Commission Parité-Mixité

*(Conseille et oriente. Rédige des fiches
d'actions, oriente vers les sites
gouvernementaux)*

Comité d'Éthique et
Déontologie de la FFAB

*(Retour systématique vers tous
les acteurs)*

Demande la version des
faits

Transmet le dossier en fonction de la gravité des faits
Cas pénal

(pas d'anonymisation de la plainte mais confidentialité des transmissions)

Contacte directement

Procureur de la République